



AFRICAN POLICY DIALOGUE MALI
Increasing Women Entrepreneurship in Mali



Note Conceptuelle

AFRICAN POLICY DIALOGUE :

RENFORCER LES RÉPONSES POUR ACCROÎTRE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU MALI



Ce travail est le produit d'une collaboration entre le Netherlands-African Business Council (NABC), L'Agence pour la Promotion des Investissements au Mali (API-MALI), Le Groupe IHEM - Institut des Hautes Etudes de Management -, l'Institut Mondial pour l'Autonomisation des Femmes (IMAF) sur une initiative et grâce au soutien de la plateforme INCLUDE. Les opinions, constatations, interprétations et conclusions exprimées dans ce travail sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ou la politique ou position officielle de ces organisations.

African Policy Dialogue Mali

L'African Policy Dialogue Mali (APD) est une initiative de recherche sur les politiques, l'initiative d'une collaboration entre le Netherlands-African Business Council (NABC), L'Agence pour la Promotion des Investissements au Mali (API-MALI), Le Groupe IHEM - Institut des Hautes Etudes de Management. Ce dialogue sur les politiques africaines permettra de générer des preuves et des idées sur les obstacles et les solutions à l'entrepreneuriat féminin et à la participation économique, et de développer des idées et des outils pour améliorer l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin au Mali.

Photographie : Flacoro Diallo, Sao Kiss Picture

Design : Guna Alvika, NABC

TABLE DES MATIÈRES

3

1. CONTEXTE ET LOGIQUE D'APPROCHE

1.1 POLITIQUES ET PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE

1.2 SITUATION ACTUELLE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ
DES SEXES ET D'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES

7

2. CARACTERISTIQUES ET OBSTACLES À L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ AU MALI

2.1 CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRENEURIAT
FÉMININ AU MALI

2.2 DÉFIS DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ
AU MALI

11

3. OBJECTIFS DE L'AFRICAN POLICY DIALOGUE

1

■ CONTEXTE ET LOGIQUE D'APPROCHE

¹Vaste pays du Sahel de 1,24 million Km² de superficie avec environ 19,66 millions d'habitants (2019), le Mali est une économie à faible revenu, peu diversifiée et exposée aux fluctuations des cours des matières premières. Sa forte croissance démographique (taux de fécondité de 5,88 enfants par femme en 2018²) et le changement climatique menacent l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le Mali traverse une période d'instabilité et de conflit depuis le coup d'État militaire de 2012 et l'occupation du nord par des groupes armés. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) intervient depuis juillet 2014. Ibrahim Boubacar Keïta, président depuis 2013 et réélu en 2018, a été renversé par un coup d'État militaire le 18 août 2020, après plusieurs semaines de manifestations. La sécurité reste fragile, en effet, des groupes armés poursuivent leurs attaques contre les casques bleus, l'armée malienne et les civils, essentiellement dans le nord et le centre du pays.

Au Mali, malgré le poids démographique des femmes (51% de la population) et leur contribution significative dans la création de richesses, les inégalités entre les hommes et les femmes persistent et constituent l'une des causes profondes de la pauvreté et plus particulièrement en milieu rural. En 2015, la grande majorité des entreprises gérées par les femmes exercent dans le secteur informel (73,5%) de l'économie et elles ne représentent que 5% des chefs d'entreprise qui réalisent plus de 200 millions de Chiffre d'affaires (2009). Les femmes ne profitent pas assez des nombreuses opportunités que présentent les secteurs productifs au Mali et spécifiquement l'exploitation minière (l'un des plus pourvoyeurs d'emploi et de richesse). De nombreuses contraintes entravent l'épanouissement des femmes dans le développement de leurs initiatives privées dont : les contraintes liées à l'environnement des affaires ; la faiblesse des compétences managériales, l'accès à l'information et à la technologie ; l'accès aux sources de financement et aux marchés porteurs.



¹ <https://www.banquemondialed.org/fr/country/mali/overview>

² <https://donnees.banquemondialed.org/indicateur/SP.DYN.TFRT.IN>

1.1 POLITIQUES ET PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE

En novembre 2010, la Politique Nationale pour l'Égalité des Genres (PNG) a été adoptée au Mali. La politique et son plan d'action sont basés sur sept principes directeurs et six orientations stratégiques qui sont :

1. L'égalité des droits entre les femmes et les hommes,
2. Le développement du capital humain (pour les femmes et les hommes),
3. L'intégration des femmes dans les circuits productifs,
4. La participation égale des femmes et des hommes dans les sphères de décision,
5. L'instauration des valeurs et des comportements égalitaires dans la société malienne, et
6. L'inclusion de l'égalité homme-femme comme principe directeur de la bonne gouvernance.

Le MPFEF (Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille) est responsable du suivi du PNG. Le " Groupe Thématique Genre et Développement " (GT/GED), mis en place par la communauté des bailleurs de fonds pour faciliter le dialogue entre le gouvernement malien, les partenaires au développement et la société civile, a fourni les moyens nécessaires à l'élaboration du PNG et soutiendra sa mise en œuvre. Il a également fourni une assistance technique pour l'élaboration de la prochaine génération de programmes parapluie maliens de réduction de la pauvreté, afin de garantir la mise en œuvre effective de l'intégration du genre dans les politiques et programmes sectoriels.

L'introduction de la Planification et de la Budgétisation Sensible au Genre (PBSG) dans la gestion budgétaire constitue une avancée notable en matière de réforme des finances publiques. Ainsi le Rapport Genre annexé à la Loi des Finances, est un acquis majeur dans son principe. Il matérialise l'engagement du Gouvernement du Mali à l'application des conventions internationales ratifiées à travers la mise en œuvre de la PNG.

Sur le plan juridique, la loi d'orientation agricole (LOA), 06-45 du 16 août 2006, est la seule loi qui traite de l'autonomisation des femmes. Elle vise à relever les défis du secteur agricole et à améliorer la production agricole. En outre, le gouvernement, à travers le récent CREDD (Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable, 2019 - 2023), tente de favoriser un développement économique inclusif en améliorant les défis structurels tels que l'accès des femmes à l'éducation, aux technologies, à la terre et aux services financiers.

Au niveau international, la République du Mali a souscrit à plusieurs conventions et engagements internationaux notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CÉDEF), le Programme d'action de Beijing en 1995 lors de la Conférence internationale des femmes. , les Objectifs du Développement Durable (ODD), la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1981 et le Protocole à la Charte relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo), la Charte Africaine de la Jeunesse (2006) et le NÉPAD.



Plusieurs projets et programmes appuyaient et appuient le secteur de l'entrepreneuriat féminin au Mali, il s'agit notamment :

- Fonds de Développement Economique (FDE), crée par le Décret n°98-393/PM-RM du 08 décembre 1998, est une volonté des Autorités pour mettre en place une structure propice à administrer les lignes de crédit, les subventions et dotations destinées au financement des secteurs porteurs de l'économie ;
- L'Unité d'Appui et de Suivi de la Stratégie de Développement du Secteur Financier (UAS/SDSF) : est un service rattaché au Ministère de l'Economie et des Finances. Cette unite est chargée d'appuyer les reformes au niveau du secteur financier ;
- Financement Inclusif des Filières Agricoles (projet INCLUSIF). Ce programme a pour objectif de promouvoir une transformation durable des filières agricoles en améliorant l'inclusion financière et le partenariat économique entre acteurs du secteur agricole ;
- Le projet de Financement Agricole et Rurale au Mali (FARM), dont le but est d'accroître la productivité du secteur Agricole et atteindre la sécurité alimentaire ;
- Le projet global "Promotion du Financement des entreprises agricoles en Milieu Rural » AgroFinance, il vise à combler le fossé entre les besoins financiers spécifiques du secteur agricole et l'offre insuffisante ou peu adapté de services financiers pour le secteur agricole ;
- Le programme « Dispositif innovant de Financement de l'Agriculture Familiale au Mali... Agri+ de SOS FAIM Luxembourg : le programme vise à développer les conditions de confiance entre le secteur agricole familial et le secteur financier ;
- Le Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFEE), Le fonds est dédié au financement des programmes qui favorisent le renforcement des opportunités économiques des femmes et leur participation politique aux niveaux local et national. Il porte également une attention particulière à la réalisation des objectifs axés sur la promotion des droits de l'enfant ;
- Le Mécanisme de Refinancement des Systèmes Financiers Décentralisés (MEREFSFD) : mis en place par le décret N°2018-0570/PM-RM du 16 juillet 2018, le MEREFSFD est une volonté de l'Etat et des partenaires pour mettre à la disposition des SFD des lignes de financement couplées à de l'assistance technique afin d'augmenter leur capacité à financer de façon durable les activités des SFD en particulier en milieu rural ;
- Le Programme Finance pour la Sécurité Alimentaire et l'entrepreneuriat (FFSWE). Ce dernier a pris fin en 2019.

Le Gouvernement du Mali a montré ces dernières années que l'entrepreneuriat féminin est une priorité à travers plusieurs mécanismes qui établissent des cadres de collaboration ou de concertation entre le gouvernement, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et la société civile, pour la mise en place de programmes de développement dédiés à l'autonomisation des femmes. Il existe également de nombreuses initiatives menées par des entités gouvernementales.

1.2 SITUATION ACTUELLE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES ET D'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES

Malgré les nombreux programmes et politiques mis en œuvre et 10 ans après l'adoption de la politique nationale pour l'égalité des sexes (PNG), peu de résultats ont été enregistrés en termes d'avancement des six orientations stratégiques de la PNG. Dans les zones rurales, par exemple, les femmes doivent partager leur temps entre les activités productives (y compris l'élevage) et les activités domestiques (par exemple, les tâches ménagères). Elles disposent généralement de moins de moyens de production (outils et équipements) et d'un accès plus limité au crédit et à la terre que les hommes. Un rapport sur l'entrepreneuriat au Mali, publié par RVO en 2019, a montré ce qui suit :

1. À l'exception des entrepreneuses issues de groupes " élites " ou privilégiés, le principal défi pour la plupart des femmes souhaitant gérer une entreprise était le manque d'accès au financement, qui découle du manque d'accès à la propriété sur les capitaux propres en leur nom propre ainsi que de la réticence des banques à prêter. En effet, en raison de l'organisation patriarcale de la société malienne, la plupart des terres, des possessions et des capitaux restent entre les mains des hommes.
2. Parce que les femmes maliennes sont principalement présentes dans les activités informelles de fin de chaîne de valeur (transformation des aliments pour la vente dans la rue, les marchés, etc.), leurs entreprises sont plus artisanales qu'industrielles, ce qui réduit la valeur ajoutée et l'impact sur l'économie.
3. Les femmes sont très peu nombreuses à enregistrer officiellement leurs entreprises par rapport aux hommes car elles n'ont pas accès au crédit, à l'indépendance financière et le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.
4. Les femmes font preuve d'un manque de connaissances et de confiance en elles, ce qui empêche les entrepreneuses potentielles de demander un financement.

Par rapport au reste du continent africain, la position des femmes au Mali est exceptionnellement basse. Le Mali occupe actuellement la 52e place sur 54 pays africains dans l'indice d'égalité des sexes en Afrique, juste avant le Soudan et la Somalie (Empowering African Women : Un programme d'action, Banque africaine de développement, 2019). Le taux de mortalité maternelle est proche de 10 % et l'insécurité alimentaire touche particulièrement les femmes et les enfants. La crise de 2012 a eu un impact encore plus important sur les femmes que sur les hommes. En raison du conflit, les femmes ont été largement déplacées et restent dans des conditions de vie précaires. La violence sexiste est répandue dans tout le pays et les femmes n'ont souvent pas accès à la justice en raison des pressions sociales et de l'ignorance de leurs droits.

Selon les données du Guichet Unique pour la création des entreprises de l'API-Mali, les femmes ont créé 14% des entreprises, contre 86% pour les hommes sur la période de 2017 à 2019³. La création d'entreprise par les femmes après une croissance en 2017 avec un taux de 15% est tombée à 11% en 2018. En 2019, le taux retrouve son niveau de 2017 avec 15% de création des entreprises par les femmes.



³ Tableau n°2 : Création d'entreprise 2017 à 2019 - Rapport Entrepreneuriat féminin au Mali - Etat des lieux - NABC/API/IHEM 2021

2 ■ CARACTERISTIQUES ET OBSTACLES À L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU MALI

En 2020, l'Agence pour la Promotion des Investissements du Mali (API-Mali) et le Netherlands-African Business Council (NABC) ont mandaté l'Institut des Hautes Etudes de Management (IHEM), basé à Bamako, pour la réalisation de l'étude sur l'entrepreneuriat féminin au Mali. Cette dernière s'inscrit dans le cadre du programme « African Policy Dialogues » (APD) initié par la plateforme INCLUDE, réseau d'acteurs politiques, chercheurs et praticiens issus de la société civile, de représentants du secteur privé et de gouvernements en Afrique et aux Pays-Bas, qui vise à encourager l'utilisation des connaissances existantes et nouvelles dans l'élaboration des politiques en Afrique.

Au Mali, le thème de l'African Policy Dialogue (APD-Mali), est de « Renforcer les réponses pour accroître l'entrepreneuriat féminin au Mali » par la création d'une plateforme de dialogue entre les parties prenantes travaillant dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin dans le pays : femmes opératrices économiques et cheffes d'entreprise, décideurs politiques et dirigeants du secteur privé, partenaires techniques et financiers, chercheurs et praticiens.



2.1 CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ AU MALI

Les principales caractéristiques qui peuvent être mises en exergue sont les suivantes :

1. Au titre des caractéristiques socio-culturelles des entrepreneures maliennes, les données de l'enquête mettent en évidence que les entrepreneures maliennes ne constituent pas un groupe homogène. Par la pluralité de leurs origines, de leur niveau d'instruction, de leur statut matrimonial, de leur catégorie socio-professionnelle, de leur parcours et expériences professionnelles, de leurs sources d'inspiration et des facteurs de motivation, elles représentent un groupe hautement hétérogène :

- Les femmes entrepreneures sont originaires majoritairement de Bamako et des régions de Gao, Ségou, Sikasso et Koulikoro. Très majoritairement musulmanes de religion et issue d'une des cinq communautés suivantes : Bambaras, Songhaïs, Malinkés, Peulhs et Soninké. Les entrepreneures maliennes ont majoritairement plus de 30 ans et la tranche des 50 à 59 ans est la plus représentée.
- Elles ont majoritairement un niveau d'étude inférieur au diplôme secondaire avec une prédominance de femmes entrepreneures sans niveau et analphabètes. En outre, l'enquête révèle que plus de 25% des entrepreneures ont un niveau d'étude supérieur mais très peu d'entre elles ont bénéficié d'une formation professionnelle et technique adaptée à leur secteur d'activité.
- Dans leur très grande majorité, elles sont mariées et vivent au sein d'un ménage polygame, dans lequel elles ont le statut de 1ère épouse, avec en moyenne 4 enfants dans un foyer constitué de 8 personnes. Leurs maris sont les principaux soutiens du foyer. Toutefois, plus d'un tiers des entrepreneures assument également le rôle de soutien principal du foyer.
- L'aventure entrepreneuriale des femmes s'inscrit majoritairement dans une stratégie de survie car l'analyse fine des résultats et les données cumulées de l'enquête précisent que les motivations relèvent plus des facteurs de nécessité/push (chômage, besoin de flexibilité pour concilier vie familiale et vie professionnelle), et permet d'affirmer que les cheffes d'entreprise maliennes sont plutôt entrepreneures « par nécessité » plutôt que des entrepreneurs « par opportunité ». Mais pour certaines, il s'agit de la réalisation d'une passion et d'une volonté d'autonomisation financière. Plus d'un tiers des entrepreneures ont eu des sources d'inspiration (pères et mères, autres parents, patron etc...). Enfin, il ressort de l'enquête qu'elles sont dans une toute première expérience entrepreneuriale, tous secteurs confondus. Elles ont bénéficié du soutien marital et familial tant financier que moral.

- Elles disposent d'un savoir-faire majoritairement acquis par les apprentissages informels sur le tas et par la transmission « Mère-Fille ». L'étude révèle que les entrepreneures ont acquis leur expertise par l'apprentissage informel hors de tous les systèmes formels issus des politiques nationales d'éducation et de formation professionnelle.
- Les entrepreneures ont très majoritairement trouvé les voies et moyens pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle. Cet équilibre, au détriment de leurs activités, impacte la gestion de leurs entreprises, car elles consacrent moins de 20 heures hebdomadaires à leurs activités entrepreneuriales, soit moins de 4 heures par jour compte tenu de l'importante charge domestique et familiale qu'elles doivent assumer.





2. Au titre des caractéristiques des entreprises féminines, l'étude relève que les entreprises féminines maliennes se caractérisent par :

- Une sous-représentation des entreprises féminines dans le secteur privé en général (moins de 10%) ; une prédominance de l'entreprise individuelle (EI) lorsque ces entreprises sont formalisées. Dans leur société, les entrepreneures assument majoritairement les fonctions de présidente ou directrice générale. Elles perçoivent une rémunération irrégulière avec des salaires mensuels prélevés à même le profit de l'entreprise.
- Une surreprésentation des micros et très petites entreprises, plus élevée dans le secteur informel que dans celui du formel.
- Une présence dominante dans le secteur informel et évoluant dans l'agriculture, l'artisanat, le commerce général et la distribution et de la restauration.
- Une absence dans certains secteurs d'activités : industries extractives (aurifères, mines, sables, graviers.) construction BTP, multimédia, startup du numérique et du digital, technologie électronique, transports.
- Un capital de départ pour la création et l'amorçage de l'entreprise inférieur à 1 million FCFA pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, avec toutefois une nuance entre les secteurs avec respectivement pour l'informel un besoin inférieur à 500 000 FCFA.
- Une facilité pour mobiliser le capital de départ, car les entrepreneures ont recours à l'autofinancement ou font appel à leurs fonds propres et épargne personnelles, aux tontines et aux emprunts auprès des parents et des proches (4%), du fait des difficultés d'accès au financement.
- Des difficultés pour obtenir les financements adéquats pour la création, le développement et la croissance de l'entreprise dues à une discrimination ressentie par les entrepreneures dans l'attribution des crédits et des prêts par les institutions bancaires et établissements financiers.
- Une perception négative des femmes envers les banques, les établissements financiers, les acteurs du système financier décentralisée (micro-crédit).
- Des difficultés dans le processus entrepreneurial d'accès aux ressources nécessaires à la création, au démarrage, à la gestion et au développement de l'entreprise : l'accès à une structure d'appui et d'accompagnement, l'accès à la formation pour la dirigeante et des employés, au perfectionnement et au renforcement des capacités, l'accès à l'information et l'accès aux capitaux et au financement.
- Une méconnaissance des mécanismes de financement et des programmes de soutien en faveur du secteur privé et de l'entrepreneuriat en féminin en particulier.
- Une très forte volonté de formalisation des entreprises féminines du secteur informel à condition d'un accompagnement effectif dans le processus de formalisation notamment avec une assistance dans les démarches administratives, et dans l'accès aux ressources (formation, informations, financement, service d'aide et réseau d'entreprise et d'affaire...)
- Un puissant besoin d'accompagnement selon des modes sexospécifiques et ciblés, notamment sur l'appui à la formation (gestion, management, marketing, comptabilité, compétence technique); l'accompagnement et le soutien dans le développement et la croissance de l'entreprise ; l'accompagnement et un appui dans la gestion de l'entreprise.

2.2 DÉFIS DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ AU MALI

- Le défi de l'accès au financement: l'accès au financement reste un principal obstacle à l'entrepreneuriat féminin. Les femmes enquêtées, face de nombreuses difficultés à répondre aux exigences et attentes du système bancaire et autres institutions financières.
- Les défis causés par les facteurs psychologiques liés à la motivation et de la confiance des femmes en elles-mêmes: Très fortement ancrée dans la conscience collective malienne, l'entrepreneuriat est considéré comme réservé strictement aux hommes. Ainsi, avant de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, les femmes sont nombreuses à douter de leurs compétences ce qui a un impact négatif sur leur motivation et sur leur confiance.
- Le défi du renforcement des capacités des structures d'accompagnement et d'appui à l'entrepreneuriat: Il y a un manque d'accompagnement des femmes entrepreneures comme par exemple: aide à la création, conseil, formation, mentoring, réseautage, incubateurs...
- Le défi du cadre institutionnel instable et un éparpillement des actions d'appuis : Les effets de l'instabilité gouvernementale se retrouvent dans le fonctionnement des structures d'appuis au MPME. Les départements ministériels sont fractionnés, les services sont réputés flottants entre différents départements ministériels ce qui affaiblit la cohérence des politiques sur l'entrepreneuriat féminin.
- Le défi du manque de recherche en matière d'entrepreneuriat féminin au Mali : Actuellement, au Mali, il existe peu de recherches académiques spécifiques sur l'entrepreneuriat féminin en général. Les recherches existantes portent sur sept (07) grands thèmes recensés dans la revue de la littérature depuis plusieurs décennies : les motivations, la performance, le style de gestion, la performance, les besoins de formation, la conciliation travail et famille, le réseautage et le financement (d'Andria et Gabarret, 2016 ; Carrier, Julien et Menveille, 2006). Ce manque de recherche scientifique est un obstacle à la connaissance et à la compréhension du processus de l'entrepreneuriat féminin.
- Le défi de l'externalisation des appuis projets par transferts de compétences : Il est observé une confusion et une compétition entre les différentes activités d'appuis du fait de l'externalisation d'une partie des appuis Projets. D'une part, les projets dans certaines de leurs composantes, contrôlent les processus d'appuis, d'autre part ces mêmes projets sont en appui financier dans le cadre de fonds gérés par des agences telles l'APEJ. Cet état de fait crée une confusion dans les performances de structures distinctes alors que l'une ou l'autre peut être considérée à tort comme responsable des succès ou des échecs. Il s'agirait de clarifier les rôles et responsabilités des Projets dès lors qu'ils interviennent aussi dans les processus d'appuis d'agences ou de structures de l'Etat.



3 ■ OBJECTIFS DE L' AFRICAN POLICY DIALOGUE

L'objectif de cet APD qui a pour thème « Renforcer les réponses pour accroître l'entrepreneuriat féminin au Mali » est de créer une plateforme de dialogue entre les parties prenantes impliquées dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin au Mali : femmes opératrices économiques et cheffes d'entreprise, décideurs politiques et dirigeants du secteur privé, partenaires techniques et financiers, chercheurs et praticiens afin d'initier un changement plus favorable aux femmes entrepreneures.

L'APD est orienté vers :

- ▶ générer des preuves pour mettre en évidence quelles initiatives (politiques et programmes) orientées vers l'augmentation de l'entrepreneuriat féminin au Mali sont les plus réussies et pourquoi.
- ▶ accélérer la portée et l'adoption des meilleures pratiques (par le dialogue et la diffusion des produits de connaissance), y compris l'élaboration de politiques au niveau national.
- ▶ impulser le dialogue autour des "meilleures pratiques" identifiées et aux défis restants pour stimuler l'entrepreneuriat féminin au Mali.





AFRICAN POLICY DIALOGUE MALI
Increasing Women Entrepreneurship in Mali

